

AMUNDI TRESO COURT TERME - EPARGNE BRIO QUOTIDIEN

SYNTHESE DE
GESTION

30/09/2021

MONÉTAIRE COURT TERME ■

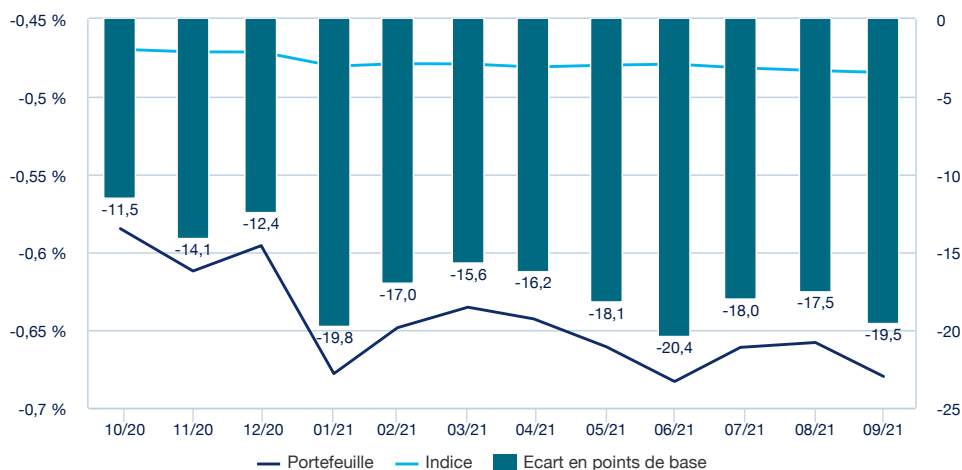
Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **107,9689 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **30/09/2021**
 Actif géré : **1 830,87 (millions EUR)**
 Code ISIN : **FR0013342557**
 Code Reuters : -
 Code SEDOL : -
 Indice de référence :
EONIA (Euro Overnight Index Average) capitalisé
 Type de VL Monétaire : **VL variable**

Objectif d'investissement

L'équipe de gestion étudie les opportunités d'investissements parmi les instruments du marché monétaire et obligataire, afin d'offrir aux investisseurs une performance supérieure à l'Eonia Capitalisé diminué des frais de gestion réels. Un fonds monétaire court terme pour rémunérer la trésorerie au jour le jour.

Performances



Profil de risque et de rendement (SRRI)



▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▼ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

WAM et WAL (en jours)

	WAM *	WAL **
30/09/2021	34	82
31/08/2021	39	77
30/07/2021	35	72
30/06/2021	39	80
31/05/2021	32	64
30/04/2021	36	61
31/03/2021	38	66
26/02/2021	41	66
29/01/2021	43	68
31/12/2020	47	71
30/11/2020	44	73
30/10/2020	37	62

** WAL (Weighted Average Life) : Durée de vie moyenne pondérée (DVMP) exprimée en nombre de jours

* WAM (Weighted Average Maturity) : Maturité moyenne pondérée (MMP) exprimée en nombre de jours

Volatilité

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	0,01%	0,02%	-
Volatilité de l'indice	0,00%	0,01%	-

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Performances glissantes *

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	30/12/2020	31/08/2021	30/06/2021	30/09/2020	30/09/2018	-	01/08/2018
Portefeuille	-0,66%	-0,68%	-0,67%	-0,65%	-0,52%	-	-0,51%
Indice	-0,48%	-0,48%	-0,48%	-0,48%	-0,44%	-	-0,44%
Ecart	-0,18%	-0,20%	-0,18%	-0,17%	-0,08%	-	-0,08%

Performances calendaires *

	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	-0,52%	-0,42%	-	-	-
Indice	-0,47%	-0,40%	-	-	-
Ecart	-0,06%	-0,02%	-	-	-

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances sont annualisées sur une base de 360 jours sur une période < 1 an et 365 jours sur une période > 1 an (exprimées à l'arrondi supérieur). Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Commentaire de gestion

Politique monétaire :

La Banque Centrale Européenne a laissé inchangé son taux d'intervention le taux refi à 0.00%, le taux de facilité de dépôt et le taux marginal étant maintenus respectivement à -0.50% et 0.25%.

Au terme d'une évaluation conjointe des conditions de financement et des perspectives d'inflation, le Conseil des gouverneurs estime que des conditions de financement favorables peuvent être maintenues avec un rythme d'achats de titres dans le cadre du PEPP légèrement inférieur à celui des deux trimestres précédents.

Le tapering n'est pas à l'ordre du jour, les achats de titres dans le cadre du PEPP devant se poursuivre à un rythme proche de 70 milliards d'euros par mois.

Politique de gestion :

- Liquidité :

La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations de dépôt à terme au jour le jour.

- Risque de taux :

La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 34 jours en fin de période.

- Risque de crédit :

Les spreads court terme se sont légèrement resserrés sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str flat à €str +6 bps.

Nous avons privilégié les investissements de courte durée.

La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 9% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 10% du portefeuille.

- Durée de vie moyenne et rating moyen :

La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire court terme a été maintenue à un niveau proche de 82 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille ressort à un bon niveau de A+.

Composition du portefeuille

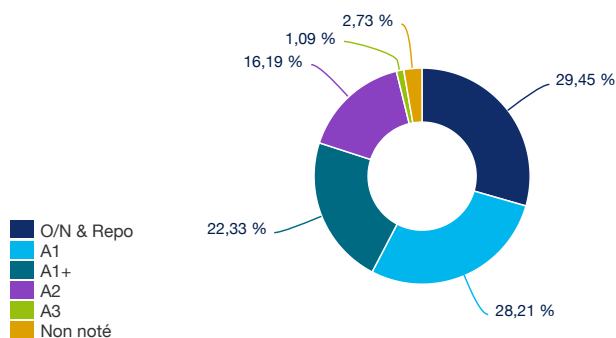
Principales lignes

	Portefeuille	Maturité	Pays	Groupe d'instrument	Contrepartie *
SPAIN (KINGDOM OF)	5,78%	01/10/2021	Espagne	REPO	LA BANQUE POSTALE
ITALIAN REPUBLIC	3,41%	01/10/2021	Italie	REPO	UNICREDIT BANK AG MUNCHEN
ROYAL BANK OF CANADA	2,84%	06/12/2021	Canada	Monétaire	-
SVENSKA HANDELSBANKEN AB	2,74%	01/08/2022	Suède	Monétaire	-
PROVENCE ALPES COTE AZUR	2,73%	29/10/2021	France	Monétaire	-
SOCIETE GENERALE	2,73%	04/07/2022	France	Obligations	-
PURPLE PROTECTED ASSET	2,73%	17/11/2021	Luxembourg	Obligations	-
SOCIETE GENERALE	2,45%	02/08/2022	France	Obligations	-
DEXIA CLF-STATE GTY	2,09%	01/10/2021	France	REPO	LA BANQUE POSTALE
BARCLAYS BANK PLC	1,92%	31/03/2022	Royaume-Uni	Monétaire	-

* Pour les prises en pension, la maturité affichée correspond au temps nécessaire pour déboucler l'opération

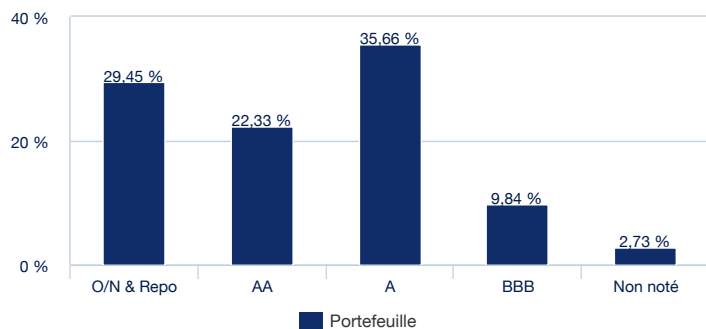
* Colonne contrepartie: information uniquement disponible pour les prises en pension

Répartition par notations court terme *



* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

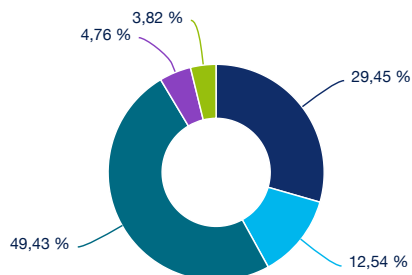
Répartition par notations long terme *



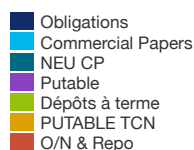
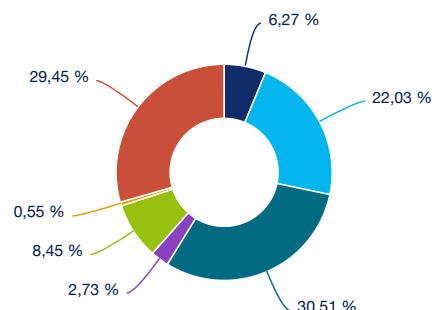
* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

MONÉTAIRE COURT TERME ■

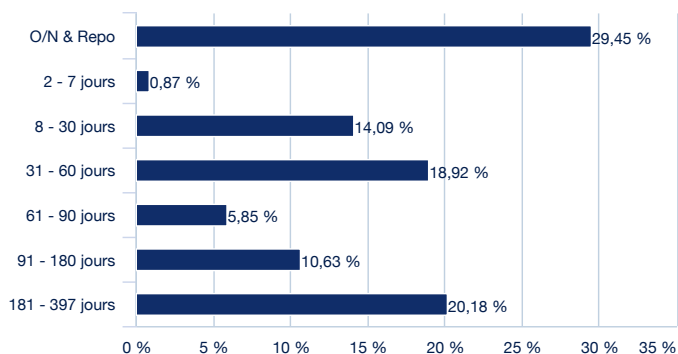
Répartition du portefeuille - Secteurs



Répartition du portefeuille - Types d'instruments



Répartition par maturités *



* O/N & Repo : liquidités placées au jour le jour

Indicateurs

	Portefeuille
Sensibilité *	0,10
Note moyenne	A+
Nombre de lignes	71
Nombre d'émetteurs	44

* La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Ratio de Liquidités *

Actifs à échéance journalière	30.81 %
Actifs à échéance hebdomadaire	42.59 %

*RÈGLEMENT (UE) 2017/1131 sur les Fonds Monétaires

Pour les fonds monétaires à court terme à VL à faible volatilité, au moins 10 % de leurs actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable; au moins 30 % de leurs actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables. Les actifs présentant un degré élevé de liquidité, pouvant être vendus et réglés dans un délai d'un jour ouvrable et ont une échéance résiduelle de 190 jours au maximum peuvent également être inclus dans les actifs à échéance hebdomadaire dans la limite de 17,5 %;

Pour les fonds monétaires à court terme à VLV à court terme, au moins 7,5 % de leurs actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable; au moins 15 % de leurs actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables.

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Matrice Notations long terme / Maturités

	AA	AA-	A+	A	A-	BBB+	BBB	BBB-	Non noté	O/N & Repo	Total
0-4 mois	7,17%	7,76%	7,43%	3,74%	7,45%	6,99%	1,64%	1,09%	2,73%	29,45%	75,46%
4-12 mois	5,21%	2,19%	10,76%	6,27%	-	0,11%	-	-	-	-	24,54%
Total	12,37%	9,96%	18,19%	10,02%	7,45%	7,10%	1,64%	1,09%	2,73%	29,45%	100%

Matrice Pays / Secteurs / Maturités

	0-1 mois	1-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Total
Zone Euro	12,78%	20,01%	10,08%	12,24%	55,11%
Belgique	-	-	-	0,55%	0,55%
Finance	-	-	-	0,55%	0,55%
Finlande	-	1,37%	0,55%	2,19%	4,11%
Finance	-	1,37%	0,55%	2,19%	4,11%
France	11,69%	14,36%	9,54%	8,84%	44,42%
Corporate	3,47%	1,97%	3,72%	-	9,15%
Finance	3,58%	9,27%	5,00%	8,84%	26,69%
Etats & Agences	1,91%	2,03%	0,82%	-	4,76%
Regional Authority	2,73%	1,09%	-	-	3,82%
Allemagne	-	0,19%	-	-	0,19%
Finance	-	0,19%	-	-	0,19%
Italie	1,09%	1,09%	-	-	2,19%
Corporate	1,09%	-	-	-	1,09%
Finance	-	1,09%	-	-	1,09%
Luxembourg	-	2,73%	-	-	2,73%
Finance	-	2,73%	-	-	2,73%
Pays-Bas	-	0,27%	-	0,55%	0,82%
Corporate	-	0,27%	-	-	0,27%
Finance	-	-	-	0,55%	0,55%
Espagne	-	-	-	0,11%	0,11%
Corporate	-	-	-	0,11%	0,11%
Reste du monde	2,19%	4,76%	0,55%	7,94%	15,43%
Canada	-	2,84%	-	-	2,84%
Finance	-	2,84%	-	-	2,84%
Japon	0,49%	-	-	-	0,49%
Finance	0,49%	-	-	-	0,49%
Suède	1,70%	1,91%	0,55%	4,39%	8,55%
Corporate	-	1,91%	-	-	1,91%
Finance	1,70%	-	0,55%	4,39%	6,63%
Royaume-Uni	-	-	-	3,55%	3,55%
Finance	-	-	-	3,55%	3,55%
O/N & repo	29,45%	-	-	-	29,45%

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Caractéristiques principales

Forme Juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	31/07/2018
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Monétaire court terme
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0013342557
Code Bloomberg	-
Souscription minimum: Tère / suivantes	1 Cent-millième part(s)/action(s) / 1 Cent-millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 14:30
Frais d'entrée (maximum)	5,00%
Frais Fonctionnement Gestion Direct	1,50% TTC
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	30,00%
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,13% (prélevés) - 30/09/2020
Durée minimum d'investissement recommandée	1 Jour
Historique de l'indice de référence	03/06/2002: 100.00% EONIA CAPITALISE (J) (BASE 360)
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours connu
Date de valeur rachat	J
Date de valeur souscription	J
Particularité	OPCVM maître

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.